

**AFFAIRE N° 2023/306**

**DELIBERATION**  
**CONTRAT ANTIDOTS INTERACTIVE – FIXATION REMUNERATION - BILLETTERIE**

Après étude et conformément aux prérogatives du directeur général d'EPIC, l'Office de Tourisme souhaite contractualiser avec la société Antidots – Interactive pour l'acquisition d'une licence d'un logiciel de vente en ligne et billetterie valorisant la destination Médoc Atlantique.

Durée du contrat : 3 ans - Coût annuel : 39 000 euros HT

Annexe 1 : CONTRAT DE LICENCE ET DE PRESTATION DE SERVICES

Annexe 2 : CONTRAT D'INTERMEDIAIRE

Antidots – Interactive opère en qualité d'agent de voyages en commercialisant l'ensemble des prestations. En contrepartie, l'Office de Tourisme bénéficiera d'une commission équivalente à 1% du chiffre d'affaires HT annuel. Le versement de cette commission s'opérera sur le compte de régie de recettes 31201.

L'office de tourisme commercialisera via la plateforme les produits suivants à la date de la délibération.

<u>Affiche Soulac "La Baigneuse"</u>	5€
<u>Affiches Soulac "Chemin de fer"</u>	10€
<u>Crédential Compostelle</u>	5€
<u>De La Canau à Lacanau - René Magnon</u>	25€
<u>Impression couleur</u>	0,50€
<u>Impression noir et blanc</u>	0,25€
<u>La bougie « Jamais Comme Ailleurs »</u>	20€
<u>La chilienne « Jamais Comme Ailleurs »</u>	75€
<u>Livre La Chapelle Saint-Siméon Jau-Dignac-et-Loirac</u>	10€
<u>Livre « A la conquête de l'Ouest »</u>	23€
<u>Livre « Gravé dans la mémoire »</u>	25€
<u>Livre « Le Moutchic »</u>	21,10€
<u>Livre « Les Monuments de Lacanau aux morts pour la Patrie »</u>	10€
<u>Livre « L'église St Vincent à Lacanau »</u>	12€
<u>Livre « Pierre Ortal »</u>	12€
<u>Livre « The US Naval Air Station Moutchic »</u>	12€
<u>Livret Basilique ALL</u>	2€
<u>Livret Basilique FR</u>	2€
<u>Monnaie de Paris "Bicentenaire de la Lentille de Fresnel"</u>	2€
<u>Monnaie de Paris Cordouan</u>	2€
<u>Photocopies couleur</u>	0,50€
<u>Photocopies N&amp;B (+ de 50)</u>	0,15€
<u>Photocopies N&amp;B (de 1 à 49)</u>	0,25€

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.